

<https://www.fenvac.org/13-novembre-plus-d-une-centaine-de>



**13-Novembre : "Plus d'une
centaine de demandes
d'indemnisation sont
apparues, deux ans après les
attentats"**

Date de mise en ligne : mardi 14 novembre 2017

- Revue de presse -

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

"Il faut renforcer le suivi psychologique", a assumé Élisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, deux ans après les attentats du 13-Novembre.

Deux ans jour pour jour après les attentats du 13-Novembre, le chef de l'État a rendu hommage aux victimes, à Paris et Saint-Denis. Emmanuel Macron s'est rendu sur les lieux des attaques pour un moment de recueillement en mémoire des 130 disparus, et des 350 blessés. "2 600 victimes ont été indemnisées soit de manière provisoire, soit de manière définitive par le fonds" de solidarité, a expliqué Elisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, sur franceinfo.

franceinfo : Que reprenez-vous de ces commémorations ?

Élisabeth Pelsez : Je retiens l'image d'une grande gravité, beaucoup de solennité voire presque du recueillement. À chaque étape, à chaque fois qu'il y a eu une minute de silence, chacun était entièrement centré sur ce que les victimes avaient pu vivre et c'était, au-delà de l'émotion, quelque chose qui unissait chacun et qui m'a énormément frappée. Lors de ces commémorations, il y avait de nombreuses victimes que je ne connaissais pas mais quelques-unes que je n'oublierai jamais. Cette retenue était nécessaire pour que chacun se sente imprégné de cette atmosphère particulière, à la fois de tristesse et avec ce lâcher de ballon de toutes les couleurs qui indique qu'il y a des lendemains possibles, que le futur peut s'ouvrir sur de jours meilleurs, même si le chemin à parcourir est extrêmement long et difficile.

Le chemin reste-t-il compliqué pour les victimes ?

Les victimes ont besoin d'être écoutées. Le fonds de garantie est accessible. Il a fait beaucoup de progrès dans la gestion de ceux qu'il doit indemniser, il a une équipe dédiée pour les attentats, un médiateur nommé mais ce n'est jamais suffisant. Une victime demande plus d'attention, plus de bienveillance dans les mots. On voudrait que ce type de critiques puisse disparaître et être atténué.

De quels moyens dispose ce fonds de solidarité aujourd'hui ?

Ce fonds de solidarité repose sur la solidarité nationale et sur une contribution qui provient de contrats sur les assurances de biens qui est à hauteur de 5,90 euros. La somme versée pour les attentats du Bataclan est de 64 millions d'euros aujourd'hui. Il y a une partie des victimes qui a reçu des provisions, d'autres victimes doivent recevoir des indemnités définitives. Il y a encore aujourd'hui en 2017, plus d'une centaine de demandes qui sont apparues, deux ans après les attentats. On a 2 600 victimes qui ont été indemnisées soit de manière provisoire, soit de manière définitive par le fonds.

Quelles sont les mesures qui vont être mises en place pour accompagner les survivants ?

Il y a un chapitre essentiel sur la prise en charge psychologique des victimes et notamment les stress post-traumatiques. Il faut renforcer le suivi psychologique. Mais, surtout, il va y avoir la création d'un centre de ressources et de résilience qui va voir le jour l'an prochain. Son but est de rassembler la recherche en matière de stress post-traumatique, nombreuse mais éparpillée. Et puis, après l'attentat de Nice, des recherches se sont engagées sur des enfants (de deux mois à 18 ans) qui vont être suivis pendant 25 ans. C'est un centre où il y aura également de la formation pour les professionnels de santé. On veut faire un cahier des charges et faire un appel d'offres. On souhaite qu'il ne soit pas forcément parisien. Une convention sera également signée avec Pôle emploi pour permettre un suivi beaucoup plus personnalisé des victimes qui vont se présenter à eux. Et les référents pôle

emploi seront eux-mêmes formés à recevoir ces victimes.

Date : 14/11/17

Auteur : Radio France

Source : France Info